

## Forte de son succès auprès des particuliers, Monabee répond à la demande des professionnels et se lance sur le marché tertiaire

**Spécialiste de l'autoconsommation solaire depuis plus de 12 ans, Monabee diversifie son offre en s'adressant désormais aussi aux entreprises. Elle va également proposer d'associer les installations solaires à des bornes de recharge pour véhicules électriques, pensées pour les entreprises.**

**Son ambition : que le BtoB représente 50% de son activité d'ici 3 ans.**

### Une réponse à un besoin croissant des entreprises

Monabee réalise des installations solaires aussi bien **en toiture, au sol ou en ombrière**, sur tous les secteurs d'activité des PME.

Ce nouveau positionnement répond à des enjeux multiples pour les chefs d'entreprises :

- Pallier la dégradation de leur trésorerie et le recul des marges dus à la **hausse des prix de l'énergie** ;
- Proposer des solutions adaptées à **la croissance de la mobilité électrique\*** et respecter la loi sur l'électrification des flottes de véhicules d'entreprises ;
- S'aligner avec **l'obligation réglementaire du décret tertiaire** qui impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique ;
- Se préparer à **l'obligation de solarisation des toitures** prévue par la loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables.

Par ailleurs, selon une étude menée par l'Agence Internationale de l'Energie, **l'installation de panneaux photovoltaïques peut réduire les émissions de CO2 d'une entreprise de 50% à 80%**. En produisant leur propre électricité à partir d'une source d'énergie renouvelable, les entreprises peuvent réduire leur dépendance aux énergies fossiles et ainsi leur impact environnemental.

\*En 2023, 192 438 voitures électriques particuliers et utilitaires 100 % électriques ont été immatriculées, soit une hausse de +52,4 % par rapport à l'année dernière (source : Avere).



**Clara Trevisiol**  
cofondatrice de Monabee

“La hausse des tarifs de l'énergie a été un catalyseur pour les chefs d'entreprises, qui ont compris que l'installation de panneaux photovoltaïques peut entraîner une réduction significative des coûts énergétiques, tout en s'intégrant pleinement dans les enjeux RSE. En produisant leur propre électricité, les entreprises peuvent ainsi réduire leur dépendance vis-à-vis des fournisseurs d'énergie et éviter les fluctuations des prix. Cela permet de réaliser des économies à long terme, qui peuvent être investies dans d'autres domaines de l'entreprise, contribuant ainsi à améliorer sa rentabilité globale ! Avec 12 ans d'expérience dans l'installation et la maintenance de panneaux photovoltaïques, Monabee est aujourd'hui un acteur de référence de l'indépendance énergétique pour les particuliers. Nous sommes ravis de pouvoir désormais mettre à profit cette expertise auprès des professionnels !”, **explique Clara Trevisiol, cofondatrice de Monabee.**

## 50% de l'activité en CA d'ici 3 ans

Forte de son expertise sur plus de 6000 sites équipés en solaire, Monabee lance donc une offre dédiée aux entreprises tertiaires. Monabee garde son positionnement orienté vers le service, en proposant un accompagnement premium aux professionnels : **contrat de maintenance spécifique** (contrôle technique préventif annuel), contact dédié (interlocuteur unique), **étude sur mesure et estimation de la rentabilité des panneaux solaires**, **télésurveillance proactive** (suivi de la production), **équipement autonomes de monitoring**, mise à disposition **d'une application et d'un espace client dédié**, **affichage pédagogique intelligent** des données en temps réel sur les écrans d'accueil dans l'entreprise.

L'entreprise compte d'ores et déjà **1 mégawatt (MWc) de puissance installée dans son portefeuille BtoB**, en Auvergne-Rhône-Alpes. L'objectif à trois ans est que le tertiaire représente la moitié (en chiffre d'affaires) de l'activité de l'entreprise.

## Une borne de recharge pour les véhicules électriques

La montée en puissance des véhicules électriques des particuliers, couplée à l'obligation d'électrification des flottes professionnelles (prévue par la loi LOM), ont conduit Monabee à proposer une offre de borne de recharge solaire pour les entreprises.

Pour **permettre aux chefs d'entreprises de proposer des bornes de recharge à leurs salariés sur leur lieu de travail**, Monabee développe un partenariat avec ANYOS. Les bornes sont éco-conçues et fabriquées en France dans une logique de circuit court et de durabilité unique sur le marché. Le matériel, qui propose 1 à 3 points de recharge, est fiable, performant et respectueux de l'environnement. Il est aussi évolutif : possibilité d'augmenter le nombre de prises simplement en modifiant la façade, sans nouveaux travaux.

Pour les chefs d'entreprise souhaitant facturer aux utilisateurs l'utilisation d'une borne de recharge, Monabee propose un accompagnement dédié afin de mettre en place un dispositif adapté.



## L'Hermitage de Moly



L'Hermitage de Moly, lieu original de séminaire en banlieue lyonnaise, a fait confiance à Monabee pour l'installation de panneaux solaires en autoconsommation. Ils ont sur leur toit une installation de 15,39 kWc en surimposition, comprenant 38 panneaux. Grâce à cette installation, l'entreprise produit une électricité 60% moins chère que celle achetée sur le réseau électrique. L'Hermitage de Moly **autoconsomme 69% de sa production** et atteint un taux d'autonomie vis-à-vis du réseau électrique de 39%. L'installation raccordée en autoconsommation alimente notamment des bornes de charges, le système de chauffage et divers autres postes énergivores.

“L'application Monabee est très bien faite : on sait en temps réel où on en est de la production, de l'autonomie et de la revente. Monabee avait annoncé un taux de retour sur investissement sur 10 ans, et je pense que l'on va aller plus vite que ça : j'espère entre 6 et 7 ans”, **précise Brigitte Monnet-Paillard, gérante de l'Hermitage de Moly.**

[▶ Découvrez ici le témoignage vidéo de L'Hermitage de Moly.](#)

### À propos de Monabee

Cofondée en 2012 par Clara Trevisiol et Vianney Fichet, Monabee aide les particuliers et les entreprises à prendre la main sur leur énergie en devenant producteurs de leur propre consommation. Elle équipe et sécurise les utilisateurs dans la production d'énergie solaire et optimise les consommations grâce à un pilotage intelligent des flux d'énergie. Elle s'appuie sur une gamme d'équipements connectés innovants qui mesurent et pilotent en temps réel les consommations électriques. Monabee a également conçu le Pack Securee'z qui regroupe des garanties exclusives, une surveillance proactive, une visite de validation de parfait fonctionnement et un bilan autoconsommation. La progression des ventes de voitures hybrides et électriques a incité Monabee à développer une borne de recharge solaire. Le dispositif permet de recharger un véhicule grâce à l'énergie solaire produite en autoconsommation par des panneaux.

Plus d'informations : [www.monabee.fr](http://www.monabee.fr)

### Monabee en chiffres :

**12M€** de CA en 2023 - **Plus de 6 000** producteurs d'électricité verte accompagnés - **70** collaborateurs -  
Une **croissance x6** en 4 ans - Une **note de 4,6/5** de satisfaction client sur Google Avis

Vivons avec le soleil !

